

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7250045201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7250045201>

Cette annonce a été mise en ligne le **25 mars 2021** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE PUBLICITÉ

ELOAGRI SAS au capital de 78 630 € Siège social : 10 Avenue du Tonnelier, 49130 SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE 831 830 450 RCS ANGERS Par décisions en date du 11.03.21, l'associée unique a décidé de Réduire le capital social de 78 630 € à 32 000 € par voie de réduction du nombre d'actions ; D'augmenter le capital social d'une somme de 24 500 € par apport en nature d'un élément du fonds de commerce consenti par la société BOOMERANG CONSEIL, SARL au capital de 1 500 € dont le siège social est fixé Zone Artisanale Actiloire 6 - 8 rue des Métiers 49130 SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 798 281 010, représentée par M. Antoine JAMBART, en qualité de gérant.

L'apport en nature d'un élément du fonds de commerce est caractérisé par l'apport de l'activité de « prestations de conseil, de sensibilisation, de communication et pédagogie en relation client et réseaux sociaux » de la société BOOMERANG CONSEIL. Le transfert de propriété et de jouissance est fixé à compter du jour de la prise des décisions par l'associée unique d'approbation de l'apport. Cet apport a été rémunéré par l'attribution à la société BOOMERANG CONSEIL de 2 450 actions de 10 € chacune, émises par la société ELOAGRI à titre d'augmentation de son capital social, porté ainsi de 32 000 € à 56 500 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales à l'adresse du siège social de la société BOOMERANG CONSEIL, fixé Zone Artisanale Actiloire 6 - 8 rue des Métiers 49130 SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE, pour la validité et où domicile a été élu à cet effet ainsi que pour toutes correspondances; D'augmenter le capital social d'une somme de 7 500 € par émission de

750 actions nouvelles de numéraire, et porté ainsi le capital de 56 500 € à 64 000 €.L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à soixante-dix-huit mille six cent trente euros (78 630 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à soixante-quatre mille euros (64 000 €) De remplacer à compter du même jour la dénomination sociale ELOAGRI par EloRezo et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts; D'étendre l'objet social aux activités de prestations de conseil, de sensibilisation, de communication et pédagogie en relation client et réseaux sociaux, l'animation de formation en utilisation des réseaux sociaux ; et de supprimer les activités relatives à l'activité de courtage, intermédiaire en assurance ; l'activité de conseil et courtage en opérations agricoles ainsi que toutes prestations de conseil aux particuliers et professionnels dans le domaine agricole, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, correspondant à l'article 4 après refonte des statuts; De nommer en qualité de directeur général, à compter du même jour et pour une durée indéterminée, la société BOOMERANG CONSEIL, SARL au capital de 1 500 € dont le siège social est fixé Zone Artisanale Actiloire 6 - 8 rue des Métiers 49130 SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 798 281 010, Représentée par Monsieur Antoine JAMBART, en qualité de gérant.
Modifications seront faites au RCS d'ANGERS. POUR AVIS La Présidente

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

